

**MICHEL de KERDOUR**  
Plus de 28 ans d'expérience  
• Peintures et sculptures d'artistes canadiens et internationaux  
• Expertise et évaluation  
• Restauration, tableaux et cadres.  
4, Place Québec 522-4341  
À la porte du Hilton

# LE SOLEIL



SAMEDI 31 DÉCEMBRE 1988

QUÉBEC, 93<sup>e</sup> ANNÉE, NO 4  
72 PAGES, 7 CAHIERS + 1 TABLOID

LA RAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,35\$  
LES DE LA MADELAINE-GASPÉ-RIVIÈRE-AU-RENAUD-PÉCÉ-ASTÉRIE 1,45\$

1,25\$

LA RÉGION

**Saint-Siméon: la « côte de la mort » fait 2 autres victimes**

Un père et son fils de 12 ans de Neufchâtel ont perdu la vie, hier matin, sur la route 138, à Saint-Siméon, quand leur automobile a plongé dans un ravin. **A-3**

**Vivre sous la menace de la déportation**

Inquiétude et consternation. C'est le double sentiment qui anime, depuis quelques jours, les aspirants au statut de réfugié qui habitent la région de Québec. **A-7**

LE QUÉBEC

**Incendie dans les locaux d'Alliance-Québec**

Un incendie a causé des dommages importants, hier, aux locaux d'Alliance-Québec, à Montréal. On ignore s'il s'agit d'un acte criminel. **A-2**

LE MONDE

**Oliver North appelle Reagan et Bush à sa défense**

Ronald Reagan et George Bush ont été cités à comparaître, hier, en tant que témoins de la défense dans le procès du colonel à la retraite Oliver North. **C-4**

LES ARTS

**Un premier témoignage du secrétaire de Félix Leclerc**

Pierre Jobin, l'homme de confiance de Félix Leclerc, a commencé la rédaction d'un livre sur ses quinze années passées auprès du poète. **D-1**

LE SPORT

**Les événements les plus marquants de l'année**

Quel événement a le plus marqué le monde du sport en 88? L'affaire Ben Johnson? Le déménagement de Gretzky? Le retour de Lafleur? **S-7 à S-10**

L'EDITORIAL

**Un rapport révélateur des erreurs et des abus**

On peut conclure du rapport annuel du protecteur du citoyen que les gens ne se plaignent pas pour rien des services gouvernementaux au Québec. **B-6**

L'INDEX

<b>Local et régional</b>	<b>A-3 et A-4</b>
<b>Le Québec</b>	<b>A-5</b>
<b>Le Canada</b>	<b>A-6</b>
<b>Le Monde</b>	<b>C-4 à C-6</b>
Annonces classées	G-4 et G-5
Arts	A-21 à A-23
Bandes dessinées	S-15
Bonne chère	S-15
Bridge	E-6
Carrières	F-6 et F-7
Décès	G-5 à G-7
Dossiers	G-1 à G-3
Économie	Cahier B
Éditorial	B-6
Feuilleton	G-4
Habitat	E-1 à E-6
Horoscope	E-6
Mots croisés	E-5
Mot fiché	E-6
Mot mystère	E-5
Où aller à Québec	C-8
Patron	E-6
Tourisme	F-1 à F-5

LA MÉTÉO

Un peu de neige en matinée. Dégagement par la suite. Maximum: -12 à -14. Risque de précipitations: 40%. Jour de l'An: enneigement. **S-16**

## Le libre-échange a la voie libre

OTTAWA (PC) — Le libre-échange entre le Canada et les États-Unis a pris force de loi hier, deux jours seulement avant l'entrée en vigueur de l'entente destinée à éliminer les restrictions à la plus importante relation économique à deux voies du monde.

Au cours d'une brève cérémonie à la Chambre du Sénat, à laquelle n'ont assisté que 10 députés et moins de 30 sénateurs, le projet de loi de 150 articles concernant les responsabilités du Canada dans le cadre du libre-échange a reçu la sanction royale.

« Dans plusieurs années, je crois qu'on dira de cette géné-

ration de Canadiens que nous avons fait le bon choix », a déclaré dans un communiqué le ministre du Commerce extérieur, M. John Crosbie, à son domicile de Terre-Neuve.

Toutefois, le sénateur libéral Allan MacEachen, un des meneurs des opposants au libre-échange, a pour sa part indiqué que ce n'était « pas un jour joyeux » pour le Canada.

Le juge de la Cour suprême Antonio Lamer, prenant la parole au nom du gouverneur général Jeanne Sauvée, a accordé au bill un dernier et discret signe de tête, contrastant avec le débat amer qui a retenu l'attention du pays durant des années.

Les députés libéraux et conservateurs sont demeurés debout, silencieux, à l'arrière du Sénat. Aucun représentant néo-démocrate n'était présent.

Plus tôt en journée hier, le Sénat avait approuvé le projet de loi, assurant ainsi comme prévu l'entrée en vigueur du libre-échange dès le 1er janvier.

Les sénateurs ont procédé à la troisième et dernière lecture du texte du bill par un vote verbal non enregistré, les libéraux, majoritaires au Sénat mais opposés à l'entente, s'abstenant d'y prendre part.

Aussitôt le bill adopté, l'ambassadeur adjoint du Canada à Washington, M. Len Legault, s'est rendu au département d'État où il a remis une note diplomatique confirmant que le Canada était prêt pour le libre-échange.

L'ambassadeur américain Thomas Niles doit présenter une lettre similaire au secré-

riat aux Affaires extérieures aujourd'hui, à Ottawa.

Cet automne, les sénateurs libéraux avaient promis de bloquer l'entente de libre-échange à moins que le gouvernement conservateur du premier ministre Brian Mulroney ne déclenche et remporte une élection.

À la suite de la victoire de M. Mulroney, le 21 novembre dernier, la majorité libérale du Sénat a respecté sa promesse d'adopter rapidement le projet de loi.

Suite A-2, Libre-échange...



**Un cadeau du SOLEIL aux Québécois**

Demain, votre quotidien vous offrira gratuitement le service d'autobus de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec pour toute la durée du jour de l'An. Cette gratuité aura d'abord été assumée, à compter de 18 heures aujourd'hui samedi, par la CTCUQ elle-même. En cette journée de réjouissances, cette étrenne est notre manière à nous de promouvoir la sécurité routière, tout en remerciant les Québécois de leur fidélité au SOLEIL.

**Nos meilleurs vœux pour l'année 1989**

L'année qui s'achève vous aura apporté un SOLEIL rajeuni, plus dynamique et, croyons-nous, d'une qualité supérieure. La satisfaction des lecteurs s'est traduite de façon concrète par une hausse du tirage. Nous vous en savons gré.

Puisse cette nouvelle année qui s'amène vous apporter un journal encore meilleur. Au nom de tous ceux et celles qui contribuent à la fabrication et à la distribution de votre quotidien et qui s'emploieront à l'améliorer encore davantage, j'ai l'honneur de vous offrir nos meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité.

Le Président et Éditeur  
Robert Normand



## 80,000 sans-abri

NEW YORK — « I live here, on track 107. » Kevin Simmons, un grand gaillard de 27 ans, pointe du doigt la voie de chemin de fer no 107 du Grand Central Station. Depuis un an et demi, le quai de la voie désaffectée lui sert de maison. Il dort sur un carton, il range ses affaires dans un sac de plastique. Kevin Simmons est un des 80,000 sans-abri de la ville de New York, un « homeless » comme on les appelle ici.

par LOUISE LEMIEUX  
LE SOLEIL

New York regorge de gratte-ciel à l'architecture osée, d'hôtels princiers, de magasins luxueux. Sur les trottoirs, appuyés contre le mur de ces mêmes hôtels, gratte-ciel et magasins, ou regroupés au Grand Central Station, il y a les sans-abri. A New York, la richesse et la pauvreté vivent côte à côte.

On ne sait trop combien de sans-abri habitent les sous-sols de Grand Central Station. Leur nombre fluctue selon le temps qu'il fait dehors. Ce matin, il fait froid à New York. Une centaine d'hommes, des Noirs surtout, quelques femmes, sont installés sur les bancs de la salle d'attente de la gare, leurs effets personnels entassés dans un ou deux sacs de plastique; ils couvrent leur mauvais vin de la veille ou marmonnent tout bas, le regard vide. Ils n'ont rien à faire. Ils attendent... la popote roulotte leur apportera une soupe chaude tout à l'heure. Certains passeront la nuit ici, d'autres iront coucher dans un « shelter » de la ville.

Assis dans les marches du premier sous-sol de la gare, Kevin raconte son histoire. Il n'est ni triste ni désespéré ni humilié de vivre ainsi. Bien sûr, le quai no 107 n'offre pas le grand luxe, les courants d'air sont monnaie courante, mais au moins « le balayeur qui passe de temps en temps me laisse mon carton », remarque-t-il.

Il refuse de retourner vivre chez sa mère, dans Harlem. « Harlem, c'est comme un entonnoir, si j'y retourne, c'est l'enfer de la drogue. Au moins à la gare j'ai la paix d'esprit, je suis loin des gens qui ont une mauvaise influence sur moi. »

Il refuse aussi d'aller dans un des abris de la ville mis à la disposition des sans-abri. « J'y suis allé une fois, ça m'a suffi. »

Suite A-2, New York...

## Un incendie détruit l'église de Dosquet

DOSQUET — L'année 88 a tiré sa révérence de façon brutale, hier matin, dans la petite municipalité de Dosquet. Un violent incendie a en effet complètement détruit l'église que les paroissiens avaient si vaillamment rénovée en vue des célébrations du 75<sup>e</sup> anniversaire de fondation de leur patelin, tenues durant l'année qui s'achève.

par NORMAND PROVENCHER  
LE SOLEIL

Il était environ 6 h 45 lorsqu'un citoyen se rendant à son travail a aperçu de la fumée s'échapper de la toiture de l'église. Appelés sur les lieux, les pompiers volontaires de Dosquet n'ont pas été longs à se rendre compte de la vigueur du brasier, à telle enseigne qu'ils ont dû faire appel à leurs confrères de Laurier-Station, Joly et Sainte-Agathe.

Le panache de fumée, qui était visible à plusieurs kilomètres à la ronde, a attiré des centaines de curieux dans cette municipalité de 980 âmes, sise à une soixantaine de kilomètres à l'ouest de Québec.

Lorsque les flammes ont commencé à s'attaquer au clocher, la soixantaine de pompiers ont cessé leur travail par mesure de précaution. C'est dans un sentiment d'impuissance et de consternation que tous ont assisté à la destruction de la flèche, qui s'est effondrée à 10 h 30 précises, à l'intérieur de l'église. Une partie du clocher s'est également abattue sur le parvis.

« Heureusement qu'il n'y avait pas de vent, souligne le curé de Dosquet, M. Gilles Godbout. Nous avions peur que le feu se communique aux maisons avoisinantes. Nous sommes également chanceux que le

clocher soit tombé vers l'intérieur de l'église. »

M. Godbout, ex-prêtre de la paroisse Saint-Pie X, à Limoilou, en poste à Dosquet depuis seulement cinq mois, a essayé en vain de pénétrer dans l'église. « Quand j'ai ouvert la porte d'en avant, c'était plein de fumée. J'ai essayé par l'arrière, mais là aussi c'était impossible. Je n'ai donc pas pu sauver les saintes espèces. »

Selon les premières constatations, les flammes auraient pris naissance à la suite d'une défectuosité du système de chauffage. Le feu aurait « couvé » plusieurs heures, ce qui expliquerait la vitesse avec laquelle s'est propagé l'élément destructeur. Quelques citoyens ont avoué avoir entendu une explosion sourde au petit matin. L'enquête de la Sûreté du Québec permettra d'en savoir davantage.

Devant l'absence de bouches d'incendie, les pompiers ont été forcés d'aller s'approvisionner à une dizaine de puits disséminés ici et là dans la paroisse, ainsi qu'à quelques cours d'eau.

**Se serrer les coudes**

L'abbé Godbout ne cachait pas sa désolation de voir s'envoler en fumée un monument que ses paroissiens avaient rénové, lors de différentes corvées, en vue des célébrations du 75<sup>e</sup> anniversaire de fondation de la



Lorsque les flammes ont commencé à s'attaquer au clocher, les pompiers ont dû s'éloigner, par mesure de précaution.

**LE SOLEIL s'éclipse pour deux jours**

LE SOLEIL ne sera pas publié demain, jour de l'An, et lundi. Votre quotidien vous reviendra mardi matin.

Suite A-2, Église...

**1 1/4%\***

**TAUX-BONI RÉÉR**  
que nos taux affichés sur un dépôt-REÉR de 1 à 3 ans: ouverture d'un régime, nouvelle contribution ou transfert.

\* Offre en vigueur jusqu'au 30 décembre 1988. Les taux spéciaux sont non cumulatifs.

**DÉPÔTS GARANTIS**  
**10 3/4%**  
3 ans intérêt annuel  
**10 3/4%**  
15 mois, 5000 \$ à l'échéance  
**10 3/4%**  
2 ans 5000 \$ à l'échéance

**LE SUMMUM DES COMPTES ÉPARGNE-CHEQUES**  
Bénéfices Plus  
Taux d'intérêt progressifs jusqu'à  
**10,17%**  
100 000 \$ et plus

Surcotaux  
Sillery, 1354, Maguire 681-8250  
St-Foy, Place de la Cité 652-7900  
Québec, Place Fleur-de-Lys 527-4518  
Léves, Les Guinées-Clapton 533-4400  
Trois-Rivières, 1355, Royer 375-7500  
4410, Des Forges 378-7230  
Chicoutimi, 494, Champ-de-Mars 549-4430  
Jouquières, Place St-Michel 695-4420  
Rimouski, 2, St-Jean 816-124-4100  
Sept-Îles, 712, Saint-Louis 969-1630

**ENRICHISSEZ VOS PLACEMENTS!**  
**TRUST GENERAL**

\* Taux sujets à confirmation

## Suites de la première page

## Église...

municipalité. « C'est d'autant plus frappant que les fêtes se terminaient avec l'année 88, déplore M. Godbout. Ça finit d'une façon brutale... »

Encore sous l'effet de la surprise, M. Godbout n'était pas en mesure de dévoiler, hier matin, le plan de reconstruction de l'église. Il s'est contenté de mentionner que les offices religieux auront maintenant lieu à la salle communautaire, sise juste à côté de l'église incendiée.

Pour sa part, le maire de Dosquet, M. Raynald Mongrain, croit que tous les citoyens sauront se serrer les coudes afin de passer à travers cette épreuve. « Je suis sûr qu'on va être capables de se regrouper. Il faut se redonner un nouveau temple. C'est indispensable pour le progrès de Dosquet. »

Il s'agit du deuxième incendie majeur à frapper Dosquet en un peu plus de cinq ans. En mai 1983, les flammes avaient en effet causé des dommages de \$700,000 à la meunerie C. R. Nadeau inc.



Le curé de Dosquet, M. Gilles Godbout, a tenté en vain de pénétrer dans son église afin de sauver les saintes espèces.

## Libre-échange...

Le projet de loi, qui comporte 150 articles, a été adopté aux Communes plus tôt ce mois-ci, au cours d'une session d'une durée de deux semaines. Les conservateurs ont dû invoquer une motion de clôture à quatre reprises afin que le projet de loi soit adopté avant Noël.

Le leader du gouvernement au Sénat et ministre d'Etat aux Relations fédérales-provinciales, le sénateur Lowell Murray, a mis un terme au débat en troisième lecture.

M. Murray a indiqué que son parti était auparavant opposé au traité de libre-échange parce que le Canada n'était pas prêt à faire face aux États-Unis. « Le Canada est aujourd'hui prêt », a-t-il déclaré hier.

## Encore inquiets

Le leader libéral au Sénat, M. Allan MacEachen, a soutenu pour sa part que les Canadiens étaient encore préoccupés par l'accord de libre-échange.

« Il existe au pays une profonde anxiété et une profonde incertitude quant aux effets de l'entente de libre-échange sur l'économie canadienne, sur la société canadienne et, surtout, sur notre souveraineté politique », a-t-il déclaré.

Il a également fait savoir que le Sénat insisterait auprès du gouvernement pour que celui-ci « livre » tous les bénéfices du libre-échange promis.

Les sénateurs ont également approuvé par vote un rapport sur le projet de loi préparé par le comité sur les Affaires étrangères, afin d'accorder à celui-ci le mandat de gérer la façon dont l'accord sera rendu effectif au cours de la prochaine décennie.

Le rapport du comité demande également au gouvernement de rendre des comptes au Parlement sur la mise en marche du traité et de préparer une étude sur les lois et réglementations américaines qui devront être modifiées en raison de l'entente.

Washington avait préparé un rapport similaire sur les lois canadiennes plus tôt cette année.

Autres informations sur le libre-échange en page A-6, ainsi que dans les pages G-1 et G-2 des Dossiers, qui y sont consacrées toutes entières.

## Les New-Yorkais s'apitoient sur leurs sans-abri

NEW YORK — Les sans-abri sont la cause qui apitoie le plus les New-Yorkais, surtout dans le temps des Fêtes.

par LOUISE LEMIEUX  
LE SOLEIL

« Je suis scandalisée par toute cette richesse à New York. La situation des 'homeless', dans un pays riche comme le nôtre, me fait honte. » La vieille dame s'indigne, s'agite, critique le gouvernement républicain qui sabre allégrement les services sociaux. Mme Snyder a 85 ans. Chaque mercredi, elle va servir la soupe aux sans-abri de Brooklyn. Elle parle avec enthousiasme du souper de Noël que les bénévoles de son groupe ont servi aux sans-abri : « Ils étaient 300. C'était un dîner assis, un vrai repas de Noël : la dinde, les canneberges, le gâteau, le café. » Chaque invité a quitté avec un « doggie bag », assez rempli pour constituer le repas du lendemain.

Les New-Yorkais ne sont pas tous insensibles à la misère. Sur la 5e avenue, des bénévoles ramassent de l'argent des grosses bouteilles de verre placées sur des voitures. « Les jeunes sont les plus généreux », remarque une bénévole.

Dans le métro, les policiers — c'est le règlement — doivent renvoyer dehors les sans-abri qui font la sieste. « Mais quand il fait froid, je les laisse dormir ici quand même », avoue l'un d'eux. La ville a mis sur pied un service de navettes pour amener au « shelter » le plus proche les sans-abri du métro. Mais ces abris sont insuffi-

sants, source de problèmes de délinquance et peu prisés des sans-abri.

Comme la majorité des restaurants de la ville, le Royal Astoria organise un repas de la veille du Jour de l'An... à \$600 par couple, champagne inclus. Sur chaque repas vendu, le Royal Astoria donnera \$100 aux sans-abri.

« En ce moment, c'est la cause des sans-abri qui attire le plus la générosité des gens », constate Reid Kramer, de Coalition for the Homeless. L'organisme fondé en 1981 survit grâce à des dons particuliers.

Il y a un mois à peine, Steve Riley a fondé un regroupement des sans-abri de Grand Central Station. Par choix, Riley a décidé de troquer son appartement pour le ciment du 3e sous-sol de Grand Central. Pour mieux aider ses frères, qui sont à 90% Noirs, comme lui, il a décidé de vivre comme eux. Entouré d'une poignée d'amis, il passe ses journées dans Grand Central, il bavarde avec les sans-abri, les encourage, distribue vêtements chauds et bons conseils. Les sans-abri le connaissent et le respectent. Il me sert de guide dans Grand Central, n'accepte de descendre que dans le premier des sept sous-sols. « Je ne l'emène pas plus bas, tu ne supporterai pas. Il y a là des gens qui ne sortent presque jamais, ils se sont organisés une vie entre eux... Mieux vaut ne pas les déranger... »

## Incendie dans les locaux d'Alliance-Québec

MONTRÉAL (PC) — Un incendie a causé des dommages importants, hier, aux locaux qu'occupe le groupe de pression anglophone Alliance-Québec, au 5e étage d'un immeuble de la rue Crescent, à Montréal.

Personne n'a été blessé, mais les pompiers ont procédé à l'évacuation d'environ 25 personnes qui travaillaient sur l'un ou l'autre des six étages de l'immeuble.

Les dégâts, évalués à environ \$200,000, ont surtout été causés par l'eau et la fumée, a indiqué le chef de district Alphonso Brisindi, du Services des incendies de Montréal. Le foyer de l'incendie était dans les bureaux d'Alliance-Québec, selon M. Brisindi. On ignorait toutefois si l'incendie était d'origine criminelle. Les enquêteurs doivent aujourd'hui tenter de déterminer la cause exacte du sinistre.

Un policier, qui fut parmi les premiers à se rendre sur place, a vu des flammes sortir par une des

fenêtres du cinquième étage, où se trouvent les bureaux d'Alliance-Québec. Les pompiers ont maîtrisé l'incendie en une vingtaine de minutes.

Une femme évacuée du sixième étage de l'immeuble a dit avoir été avertie de l'incendie par le système d'alarme. Elle a tenté de sortir par l'escalier, mais la fumée qui montait du cinquième l'a forcée à rebrousser chemin. Elle s'est finalement échappée par l'escalier de secours. Cette femme assure n'avoir pas entendu d'explosion. Selon elle, Alliance-Québec avait récemment renoncé aux services d'une agence de sécurité à laquelle elle avait eu recours durant les événements qui ont entouré le jugement de la Cour suprême sur la loi 101.

## Motel incendié

BEAUPORT — Le motel Colonial, sis au 142, rue du Manège, à Beauport, a été le théâtre d'un incendie majeur, hier soir. Les flammes ont pris naissance quelques minutes avant 21 h, dans l'une des cabines du motel et seraient propagées à cinq ou six unités. Par mesure de précaution, quelques maisons avoisinantes ont été évacuées.

## Militaire tué

THETFORD MINES — Un militaire affecté à la base de Valcartier est mort, vers 19 h 20, hier soir, après avoir été happé par un véhicule, sur la route 112, à Thetford Mines. Serge Bernard, 23 ans, domicilié au 1280, rue Montolieu, à Val-Bélair, tentait de traverser la route lorsque l'accident s'est produit. La tête de la victime aurait violemment frappé le rétroviseur de côté du véhicule. La mort a été instantanée.

## New York...

Les homosexuels « font ça » devant tout le monde, on fume du crack, on se fait voler. Au moins sur la voie no 107, je suis chez moi.

Selon les évaluations du « Coalition for the Homeless », 30% des sans-abri ont du travail : messenger, commis, ouvrier. Mais un travail au salaire horaire minimum de \$3.35 ne suffit pas à payer un appartement qui coûte \$800 par mois à New York.

Kevin Simmons fait partie des sans-abri au travail : il décharge des camions. « Tout à l'heure, j'ai un camion de magazine à décharger, cela me donnera \$25, après j'irai manger un peu, je vais relaxer. » Et il reviendra coucher sur son carton.

## La source du problème

La vie de Kevin, celle de Karen, celle de Robert Yeamans, et de tous les autres sans-abri tourne en rond, vicieusement : pas d'argent, pas de logement, la vie dans la rue, le manque d'hygiène, les vêtements malpropres, l'impossibilité de trouver du travail, pas d'argent, pas de logement...

Depuis 10 ans, les propriétaires de logements ne peuvent hausser le prix des loyers. La seule façon pour eux de contourner ce problème, c'est de rénover les vieux immeubles... en appartements de luxe, explique Reid Kramer, du groupe Coalition for the Homeless. Évincés d'un logement peu cher, nombre de New-Yorkais n'ont plus les moyens de se reloger. Combinée avec les compressions de suppléments au loyer depuis le règne de Reagan, la situation devient intolérable ; elle a créé la classe des sans-abri.

À New York, la rénovation des quartiers se fait sur le dos des moins favorisés, constate Reid Kramer. « L'été, les sans-abri vivent dans les parcs, l'hiver, ils se réfugient dans le métro, les gares d'autobus ou au Grand Central Station... »

« Des problèmes simples prennent des proportions démesurées : traîner partout ses affaires ou les laisser au « shelter » au risque de les faire voler ? Le sans-abri n'arrive plus à prendre des décisions. Être sans-abri rend fou... »

Kevin Simmons n'en est pas encore là. Il est jeune, en santé, il vit de l'espoir de trouver un jour un emploi dans sa spécialité, les techniques médicales.

En le quittant, j'ai eu la douloureuse impression qu'il se berçait d'illusions...

Autre texte sur les sans-abri ci-contre

## À partir de mardi dans LE SOLEIL

● Une entrevue exclusive avec Marc Boivin

Avec la nouvelle année, l'ex-syndicaliste et source des services secrets canadiens, Marc Boivin, recouvre la liberté et son droit de parole. Dans une longue entrevue accordée à la journaliste Monique Giguère, du SOLEIL, il donne sa version des événements de juin 1987, qui l'ont conduit en prison, lui et trois de ses ex-collègues de la CSN. S'il reconnaît avoir trahi des amis en avertissant les services policiers des projets d'attentat qui se tramaient dans les officines de la Centrale syndicale contre les hôtels de Raymond Malenfant dans le cadre du conflit au Manoir Richelieu, Marc Boivin insiste surtout sur le fait que son action a sauvé des vies. Pendant quatre jours dans LE SOLEIL, à compter du 3 janvier, Marc Boivin raconte son dilemme entre la dénonciation et le silence, parle de la réaction désarmante des services de sécurité, de ses 15 ans de collaboration comme source pour le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) et, enfin, de la guerre sans merci qu'il a décidé de livrer à son ancien employeur, la CSN, devant les tribunaux.



L'ex-syndicaliste Marc Boivin

## ● Un mois au pays des ayatollahs

Téhéran, l'Iran, la révolution islamique, l'ayatollah Khomeini... Depuis dix ans, l'ancien empire perse a été transfiguré, derrière des portes fermées aux étrangers. Le journaliste du SOLEIL, René Beaudin, revient d'Iran où il a passé près d'un mois. Il est un des très rares journalistes étrangers à avoir séjourné en Iran depuis le cessez-le-feu avec l'Irak. Il en rapporte une grande série de reportages qui seront publiés dans LE SOLEIL à partir de mardi. Il y racontera la nouvelle allure de Téhéran, comment on vit en Iran, il fera parler les partisans comme les adversaires du régime Khomeini. Il raconte la lutte pour le pouvoir et évoque l'après-Khomeini. Une série exclusive au SOLEIL, à lire dès le 3 janvier dans les pages de votre quotidien.



« Je ne peux rien vous promettre », confie l'homme d'État iranien Ali Akbar Motashami, ministre iranien de l'Intérieur, à René Beaudin, lors de son récent passage à Téhéran, à propos de la libération des otages occidentaux apparemment détenus par ses partisans au Liban. L'homme est par ailleurs accusé par les services de renseignements occidentaux d'être l'instigateur de la destruction du quartier général des « marines » et des fusiliers-marins américains et français à Beyrouth en 1983, où 299 soldats avaient péri. M. Motashami était alors ambassadeur d'Iran à Damas.

LA QUOTIDIENNE	PROVINCIAL
tirage du 30 décembre	6951908 gagné
6-4-7	\$1,000,000
8-9-9-9	951908 gagnent \$10,000
	51908 gagnent \$1,000
	1908 gagnent \$100
	908 gagnent \$25
	08 gagnent \$10
	MINI-LOTO
	181539 gagnent \$50,000
	81539 gagnent \$5,000
	1539 gagnent \$250
	539 gagnent \$25
	39 gagnent \$5
	18153 gagnent \$1,000
	1815 gagnent \$100
	181 gagnent \$10

MAGASINEZ AUJOURD'HUI SAMEDI JUSQU'À 17 HEURES

nos trois magasins seront fermés lundi le 2 toute la journée

mardi le 3 janvier...

NOS MAGASINS SERONT OUVERTS

de 9 hres. 30 à 17 hres. 30

la vente de janvier se poursuit dans tous nos rayons... profitez de nos prix exceptionnels!

la maison  
**simons**

TROIS MAGASINS...

PLACE STE-FOY,

GALERIES DE LA CAPITALE,

VIEUX QUÉBEC

## Campagne de maraudage opposant la CSN aux Métallos

# L'allégeance syndicale de Reynolds ne sera pas connue avant 2 mois

C'est dans deux mois seulement, ou même trois, que sera connu le résultat officiel de la partie de bras-de-fer qu'ont joué tout le mois de décembre la CSN et les Métallos (FTQ) à la Reynolds de Baie-Comeau.

par MARC SAINT-PIERRE  
LE SOLEIL

C'est ce qui se dégage de diverses indications formulées, hier, tant par la CSN que les Métallos alors que se poursuivait encore pour quelques heures la campagne de maraudage opposant les deux syndicats.

Lancée il y a quelques semaines, cette campagne de maraudage menée par les Métallos a pris fin à minuit, hier soir.

Reynolds est, et de loin, le plus grand syndicat industriel de la CSN sur la Côte-Nord.

En recrutement intensif auprès des 1,400 travailleurs de la grande aluminerie nord-côtière, les Métallos ont déposé une requête en accréditation syndicale le 22 dé-

cembre. « La majorité, on l'a! On l'avait le 22! », a affirmé Serge Albert, conseiller au recrutement à la FTQ.

« Nous allons négocier le renouvellement de la convention collective chez Reynolds. Nous allons obtenir ce que les gars méritent », a ajouté M. Albert.

Pour le conseiller syndical FTQ, rien ne peut plus empêcher les Métallos de représenter les travailleurs de Reynolds compte tenu des règlements régissant le maraudage. Ni non plus le « chantage de la CSN qui a continué plus que jamais contre les travailleurs », a dit M. Albert.

Au Syndicat national des employés de l'aluminium de Baie-Comeau (CSN), lequel représente les travailleurs de Reynolds depuis 28

ans, on ne l'entendait pas de cette oreille en fin de journée hier.

Bernard Sirois, président du Syndicat national des employés de l'aluminium de Baie-Comeau (CSN), estime en effet que la demande déposée avant Noël par les Métallos était minoritaire. C'est-à-dire qu'elle n'était pas appuyée par les signatures de 50 % des travailleurs de l'aluminerie, plus un.

« Leur requête (celle des Métallos) a été déposée en catastrophe. À cause de la masse de démissions que nous leur envoyions », a noté M. Sirois.

« Nous avons 1,000 membres en règle! », a affirmé le président CSN.

### Contre-danse des démissions

La contre-danse des démissions, c'est-à-dire de documents démontrant le changement d'allégeance de travailleurs, s'est poursuivie cette semaine. À la CSN, on a indiqué en avoir expédié quelque 200 chez les Métallos cette semaine. Selon les Métallos, ce

sont tout près de 150 démissions qui ont été envoyées à la CSN dans la journée d'hier.

De fait, l'issue de la campagne de maraudage des Métallos est maintenant entre les mains du Commissaire général du travail. À la lumière des documents qui lui ont été transmis et de l'enquête qui sera instituée selon la règle habituelle, il s'agira effectivement pour le commissaire de déterminer qui, des Métallos ou de la CSN, représentera les travailleurs de l'aluminerie.

Il demeure en outre possible que diverses manoeuvres soient tentées par l'un ou l'autre syndicat pour faire pencher la décision de son côté.

Le Syndicat national des employés de l'aluminium de Baie-Comeau est le seul grand syndicat CSN industriel sur la Côte-Nord. Les autres géants industriels nord-côtiers sont d'allégeance FTQ.



Le Soleil, Yves Mongrain

Malgré un contretemps de dernière minute, Jean-Pierre Adam (à gauche) et Patrick Moreau sont revenus satisfaits de leur expédition dans le parc de la Jacques-Cartier. D'autres projets mijotent déjà...

## À Saint-Siméon, dans Charlevoix

# La « côte de la mort » cause 2 pertes de vie

Un père et son fils de 12 ans ont perdu la vie, hier matin, sur la route 138, à Saint-Siméon, dans Charlevoix. Leur véhicule a percuté le parapet du pont de la rivière Noire, pour ensuite tomber dans un ravin d'une vingtaine de mètres de profondeur. L'accident a également causé des blessures aux trois autres passagers de la voiture.

par NORMAND PROVENCHER  
LE SOLEIL

Les victimes ont été identifiées comme étant M. Jean-Baptiste Laurent, 34 ans, et son fils, Philippe. Partis le matin de leur demeure de la rue Pincourt, dans le quartier Neufchâtel, à Québec, le père et le fils faisaient route vers une réserve amérindienne de Sept-Îles d'où ils étaient originaires, en compagnie de trois autres membres de leur famille, tous de sexe féminin.

L'une des blessées, âgée d'une quinzaine d'années, a été sauvée d'une mort certaine grâce à la rapidité d'intervention d'un employé de la compagnie Labatt qui passait par là. François Primau, de La Malbaie, a bravé l'eau froide pour atteindre la jeune fille. Plusieurs citoyens de Saint-Siméon se sont également précipités pour prodiguer les premiers soins.

Les rescapées, dont l'identité n'a pas été révélée, ont été conduites à l'hôpital de La Malbaie. Deux d'entre elles devaient par la suite être transférées à Québec. Leur vie ne serait cependant pas en danger.

### « La côte de la mort »

L'un des habitants du secteur où s'est produit la tragédie, M. Pierre Asselin, faisait une marche lorsque l'accident s'est produit, peu avant 10 h. Selon sa version des faits, la neige accumulée près du garde-fou du pont aurait servi de tremplin au véhicule qui venait de dérapé.

Pour M. Asselin, dont le commerce a servi temporairement de refuge aux trois blessées en attendant l'arrivée des ambulanciers, il est impérieux que le ministère des

Transports prenne les moyens pour mettre fin à tous ces accidents qui ne cessent de survenir dans ce que les gens de Saint-Siméon ont baptisé « la côte de la mort ».

« C'est le douzième accident à survenir ici cette année, explique au SOLEIL M. Asselin. Depuis 25

ans que j'habite au bas de cette côte, je dénombre de 10 à 20 accidents par année. Et là, je ne tiens pas compte des accidents mineurs dont je n'ai pas eu connaissance. La population de Saint-Siméon en a assez de cette situation. Le ministère des Transports ne fait absolument rien pour éviter que de telles tragédies soient évitées. »

Pour mettre fin à l'hécatombe, M. Asselin recommande la construction d'un mur de protection plus élevé, ainsi que l'installation de clignotants pour avertir les automobilistes. « S'il le faut, la population est prête à fermer la route 138 pour sensibiliser le ministère, ajoute-t-il.

« Il faut que le ministère des Transports arrête de dépenser de l'argent à faire de l'arpentage et se décide à passer à l'action. Ils attendaient peut-être des morts pour agir, ben là, ils en ont... »

Au début du mois, la direction du comité de la Protection civile de Saint-Siméon a d'ailleurs fait de cette côte son dossier prioritaire, ajoute M. Asselin.

Le véhicule a percuté le parapet du pont de la rivière Noire, pour ensuite tomber dans un ravin d'une vingtaine de mètres de profondeur.



Collaboration spéciale, Pierre Rochette

Le véhicule a percuté le parapet du pont de la rivière Noire, pour ensuite tomber dans un ravin d'une vingtaine de mètres de profondeur.

## « Transparc 88 »: les 2 jeunes fondeurs doivent écouter leur aventure

Mission accomplie... ou presque pour Jean-Pierre Adam et Patrick Moreau, deux jeunes de 16 ans qui désiraient traverser le parc de la Jacques-Cartier en skis de fond. Un problème de dernière minute, relié aux communications radio, les a en effet forcés à écouter de moitié leur séjour en forêt.

par NORMAND PROVENCHER  
LE SOLEIL

Les deux compagnons voyaient pourtant grand, comme le relate un article paru dans LE SOLEIL, le lendemain de Noël. Baptisé « Transparc 88 », leur projet, d'une durée de quatre jours, visait à faire l'aller-retour de ce magnifique parc, soit une distance totale de 88 kilomètres.

Cependant, à la toute dernière minute, mardi matin, Jean-Pierre et Patrick ont appris qu'ils ne pouvaient disposer d'un système radio. « On nous a expliqué que les communications ne pourraient parvenir jusqu'ici à cause du relief accidenté, expliquent-ils. Si nous l'avions su la veille, peut-être aurions-nous pu nous débrouiller avec un autre système. »

Guidés par la prudence, mais déterminés à ne pas remettre ce projet qu'ils préparaient depuis plus d'un an, les deux aventuriers ont donc décidé de chausser quand même leurs skis et d'aller établir leur campement à sept kilomètres de l'entrée du parc. C'est à partir de là qu'ils ont ensuite parcouru 56 kilomètres en deux jours, ce qui leur a permis de s'approcher à seulement 17 ki-

lomètres de la distance visée.

« C'est sûr que ça n'aurait pas été sécurisant de partir sans système radio, mais on n'était quand même pas pour tout lâcher, mentionne Patrick. L'expédition est quand même un succès. C'était pas mal le mieux qu'on pouvait faire dans les circonstances. »

Au cours de leur expédition, Jean-Pierre et Patrick n'ont connu aucun problème majeur, si ce n'est l'approvisionnement en eau potable (surtout quand on fait fondre de la neige pleine de poils de lièvre!). Leur sens de l'humour les a toutefois aidés à passer à travers tous ces petits désagréments qui sont le lot des campeurs d'hiver. « Quand t'arrives chez vous, t'apprécies ce que tu as », souligne Jean-Pierre.

Les deux copains ne voient pas le jour où leur soif de découvertes sera éteinte. Le plein air, c'est leur credo. Cet été, ils comptent piquer une pointe à vélo du côté de l'est des États-Unis. Et plus tard, pourquoi pas le Brésil, l'Afrique du Sud ou même une participation au rallye Paris-Dakar, qui se déroule d'ailleurs à l'heure actuelle?

En somme, « tout ce qui n'est pas monotone », conclut Patrick, le sourie en coin.

## Pérou: deux hommes de Val-Bélair mêlés à une affaire de drogue

LIMA (AFP, PC et LE SOLEIL) — Deux Québécois et leurs épouses péruviennes ont été arrêtés par la police, et accusés d'appartenir à une bande de trafiquants de drogue qui avait déjà envoyé 150 kilogrammes de chlorhydrate de cocaïne depuis Lima vers les États-Unis et le Canada, a-t-on appris jeudi de source officielle.

Les deux Québécois arrêtés, Guy Fortin et Luc Fortin, originaires de Val-Bélair, sont actuellement détenus à Lima, a indiqué la police nationale péruvienne.

« Dites à ma famille de ne pas venir ici car ils m'ont fait des menaces si ça devait créer des problèmes », a déclaré hier à une station de télévision de Québec Guy Fortin.

La bande à laquelle appartenaient les deux Canadiens utilisait les services d'une messagerie pour envoyer la drogue aux États-Unis et cachait le chlorhydrate de cocaïne dans des livres spécialement conditionnés, ont indiqué les mêmes sources.

La police canadienne avait arrêté récemment six membres de la bande: Daniel Bosolin, Francis Beulin, Grir Teneman, Joselini Boutini, Marcelo Derose et Patrice Ateline.

La bande comprenait également cinq autres Péruviens, parmi lesquels les deux épouses Fortin.

Selon la police nationale du Pérou, 150 kilogrammes de chlorhydrate de cocaïne auraient récemment été expédiés vers le Canada et les États-Unis. La cargaison, d'une valeur de \$60 millions US, aurait été dissimulée dans des livres de comptabilité.

Selon une porte-parole de l'ambassade canadienne au Pé-

rou, les deux jeunes couples ont chacun obtenu les services d'un avocat. Ils reçoivent aussi l'aide d'un conseiller diplomatique canadien.

« L'interrogatoire qu'ils subissent depuis leur arrestation, le 21 décembre, devrait se terminer mardi », a ajouté la porte-parole.

Aucune accusation formelle n'a encore été portée contre eux, précise l'ambassade.

En plus des deux Québécois et de leurs épouses, la police a arrê-

té trois Péruviens. Le quotidien local La Republica, qui a fait grand cas de l'opération policière, prétend que l'arrestation a été rendue possible grâce à des informations venues du Canada.

Il a été impossible d'obtenir les commentaires du père des deux hommes, M. Claude Fortin, qui réside à Québec.

S'ils sont reconnus coupables, les deux prévenus sont passibles d'une peine de 40 ans d'emprisonnement.



**FOURNIER**  
Chevrolet Oldsmobile inc.  
Boul. de la Capitale-Sortie Pierre-Bertrand - 687-5170



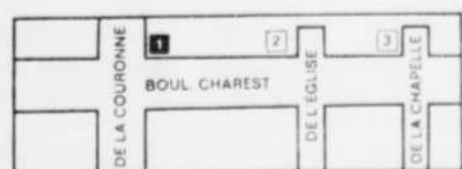
VIENS CHEZ NOUS. ÇA ROULE.

# Grande Vente de Janvier Rabais jusqu'à 50% sur nos collections de fourrures, cuirs et pelisses.



## Comparez nos fourrures, comparez nos prix.

Fourrures: 12 mois sans intérêt, garantie d'un an, entreposage gratuit la 1<sup>ère</sup> année, corrections normales gratuites, plan de protection prolongée. Financement 36 mois.



Coin Charest / de la Couronne  
Québec  
418-648-2727

1 PRINTEMPS FOURRURES 2 FORGUES FOURRURES 3 LALIBERTÉ FOURRURES

**Printemps**  
FOURRURES INC

### Un octogénaire ressasse ses souvenirs

## Élie Dufour avait incité Mgr Savard à écrire « Menaud maître draveur »

À 83 ans, Élie Dufour ressasse ses souvenirs au foyer de Clermont, dans Charlevoix. L'homme est encore très vif d'esprit et il possède une mémoire phénoménale. Il ne passera pas à l'histoire, mais Élie Dufour fut l'un des compagnons de Mgr Félix-Antoine Savard à l'époque où celui-ci était curé de Clermont. Il a été un de ces personnages anonymes qui meublent des pans importants de la vie des grands hommes.

par DENIS GAUTHIER  
collaboration spéciale

« Je puis même dire que je l'ai incité à écrire « Menaud maître draveur ». Au début, il écrivait de la poésie. Je lui ai suggéré d'écrire sur les paysans de Charlevoix, raconte-t-il.

L'homme est né à Chiguère, un rang de l'arrière-pays à Saint-Hilarion, entre Notre-Dame-des-Monts et Saint-Urbain. Ses parents ont émigré à Clermont dans l'espoir d'y trouver du travail, « c'était un peu avant l'arrivée de la Donohue. Ils ont été très déçus », mentionne-t-il.

Élie Dufour a fondé famille. Il est père de 12 enfants dont un, Mathias, est aujourd'hui maire de Clermont. Il a connu Félix-Antoine Savard à la fin des années 20 alors qu'il était vicaire à La Malbaie. C'est en 1931 qu'il a fondé la paroisse Saint-Philippe de Clermont.

C'est l'amour de la nature qui a uni les deux hommes. « On marchait des grandes journées dans le bois pour faire le tour des chantiers ou encore aller à la pêche. J'avais le temps de lui raconter la vie en forêt, les chantiers et la drave », de dire M. Dufour. « Félix voulait tout savoir. Il posait toujours des questions. »



M. Élie Dufour ne passera pas à l'histoire, mais il fut l'un des compagnons de Mgr Félix-Antoine Savard à l'époque où celui-ci était curé de Clermont.

Au début des années 30, Félix Antoine Savard, Élie Dufour et le fondateur de La ferme de la poulette grise de La Malbaie, Louis-Philippe Dufour, font l'acquisition d'un club de pêche à 30 km au nord-est de Clermont. Le Club des monts était un véritable paradis. Élie Dufour y a été gardien pendant cinq saisons. « J'ai vendu mes parts parce que je ne m'accordais pas avec le beau-frère de Félix qui voulait entrer dans le décor », confie-t-il.

Les deux hommes ont vécu des moments intenses ensemble. Ainsi, un jour de printemps, Mgr Savard demande à Élie de se rendre au club. « Je voyais bien qu'il n'était pas entraîné pour ce genre de

randonnée en raquettes, mais il insistait. » Avec chien et bagages, ils ont entrepris l'expédition. A un certain moment, la fatigue a gagné le prélat. Ils ont dû se réfugier dans un camp de chasse pour la nuit. « Il était risqué, on aurait pu mourir tous les deux. »

Cette vie d'aventure était trépidante et elle plaisait à Mgr Savard. Selon Élie Dufour, c'est à regret qu'il a quitté Clermont. Par la suite, ils se sont revus épisodiquement.

Outre l'aventure, les deux comparses partageaient leur très grande soif de savoir. M. Dufour en dépit de son âge est un lecteur assidu du SOLEIL. Ce qui lui échappe fera l'objet d'intenses re-

cherches. « Il voulait connaître le décalage horaire du Japon. Il a fallu que je lui explique et que je lui apporte une carte pour qu'il puisse visualiser la situation », mentionne Léo Simard, celui qui lui donne son SOLEIL de la veille à tous les jours.

Élie Dufour n'a pas une grosse instruction, « on était trop pauvre à l'époque ». C'est un homme intelligent, versé dans plusieurs sujets. Son esprit est inventif. À preuve ces petites choses qu'il a patentées pour se rendre la vie plus agréable comme son système pour tenir son journal ouvert, « la lecture c'est tout ce qu'il me reste. Ma crainte, c'est de ne plus être capable de lire », conclut-il.

## Charny publie un recueil toponymique

CHARNY — Pour faire suite au vaste réaménagement odonymique qui s'est concrétisé au cours de la dernière année, la ville de Charny vient de distribuer dans tous les foyers et les établissements de la municipalité un recueil toponymique.

par GILBERT LEDUC  
LE SOLEIL

Cet ouvrage bien documenté d'une soixantaine de pages est l'oeuvre du conseiller municipal André Lachance, qui assume la présidence du comité consultatif

de toponymie de Charny depuis 1984.

Dans ce document de référence, on relate la signification des nouveaux noms donnés aux rues, aux voies de communication, aux parcs et édifices publics, ainsi qu'aux districts électoraux de la ville de Charny.

En novembre, la ville faisait parvenir une carte routière remodelée à tous les Charnycois. Outil de repérage privilégié, la carte permet de visualiser d'un seul coup d'oeil toutes les nouveautés toponymiques qui sont en vigueur depuis le 3 octobre dans cette ville de 9,800 habitants qui, il n'y a pas si longtemps encore, constituait un véritable labyrinthe pour qui-

conque osait s'y aventurer.

Il est à noter que M. André Lachance a obtenu un certificat honorifique des gouvernements du Québec et du Canada et de l'Organisation des Nations unies (ONU) pour sa participation à un stage où il a fait part à des participants venus de tous les coins du globe de l'expérience odonymique vécue à Charny depuis 1984.

## Elle célèbre ses 102 ans

RIMOUSKI — Mme Ernestine Couture-Ouellet a célébré, jeudi, son 102<sup>e</sup> anniversaire de naissance au « Foyer de Rimouski ».

Encore vive et alerte en dépit de son âge avancé, elle a eu droit à une fête de circonstance.

Originnaire de Saint-Anaclet, elle compte 13 enfants, 63 petits-enfants, 72 arrière-petits-enfants et une arrière-arrière-petite-fille.



RIDEAU HALL

LE LEVER  
DU  
GOUVERNEUR GÉNÉRAL  
À LA CITADELLE

Leurs Excellences, la très honorable Jeanne Sauvé, Gouverneur général du Canada et l'honorable Maurice Sauvé invitent le grand public au lever du Nouvel An à La Citadelle, le dimanche 1<sup>er</sup> janvier 1989, de 15h30 à 16h30.

On prie les invités d'utiliser l'entrée principale de La Citadelle et de se présenter à compter de 15h pour la cérémonie de présentation qui débutera à 15h30.

Tenue de ville.

### ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC VOEUX DU NOUVEL AN

Monsieur le Cardinal Louis-Albert Vachon, archevêque de Québec, recevra les voeux des citoyens et citoyennes de la région de Québec

le 1<sup>er</sup> janvier 1989  
de 11 h 30 à 12 h 30

à la résidence de l'Archevêché de Québec  
2, Port-Dauphin, Québec

### TUYAUX GELÉS?

Sani Mobile Inc., des experts pouvant régler vos problèmes de tuyauterie gelée. Quel que soit le diamètre des tuyaux ou des conduites, nous les dégelons tous!



833-6840

24 heures par jour

# À cause des délais imposés par les recours aux tribunaux Pas de commissions scolaires linguistiques avant 1992

MONTREAL (PC) — Ce n'est guère avant trois ans que l'on verra, peut-être, l'avènement des commissions scolaires linguistiques que la nouvelle loi sur l'Instruction publique, — la loi 107 — adoptée juste avant Noël, permet d'instituer en lieu et place des commissions scolaires catholiques et protestantes actuelles.

## Questions incertaines

Le nouveau régime n'entrera en vigueur que le jour où le gouvernement le décrètera et il n'adoptera pas de décret avant d'avoir testé la validité constitutionnelle de la loi.

Dans les prochains mois, le gouvernement entend en effet soumettre à la Cour d'appel du Québec une série de questions pour mesurer la compatibilité du nouveau régime avec l'article 93 de la loi constitutionnelle de 1867 qui garantit aux catholiques et aux protestants un certain nombre de droits et privilèges.

Parmi ces droits reconnus et réaffirmés par la loi 107, donc a priori non contestés, se trouve celui des catholiques et des protestants de Montréal et de Québec de gérer eux-mêmes leurs propres écoles. La loi maintient aussi le droit de membres d'une minorité religieuse, catholique ou protestante selon le cas, au sein d'une commission scolaire française comme anglaise, de se soustraire à la compétence de leur commission scolaire et de former la leur propre.

Mais certaines questions demeurent incertaines : ainsi, la plupart des 32 commissions scolaires protestantes actuelles s'estiment les héritières légales d'anciennes commissions scolaires créées jadis par l'exercice du droit constitutionnel à la dissidence. Faire disparaître ces commissions et surtout transporter leurs actifs aux nouvelles commissions scolaires linguistiques, viole-t-il ces privilèges constitutionnels? Voilà le genre de question que la Cour d'appel devra trancher.

La loi 107 reconnaît aussi le caractère constitutionnellement protégé des commissions scolaires catholiques et protestantes de Montréal et de Québec et les a donc maintenues. Mais depuis 1867, leurs territoires se sont très largement agrandis : les catholiques et les protestants de ces commissions vivant en dehors des villes de Montréal et de Québec jouissent-ils de garanties constitutionnelles? Par exemple, la commission scolaire protestante de Québec s'étend aujourd'hui de Trois-Rivières à la Gaspésie et jusque au lac Saint-Jean.

## Beaucoup de temps

Avant que le débat ne soit tranché par la cour d'appel, il se passera certainement un an et comme la cause va aboutir fatalement en Cour suprême, on peut certainement compter deux autres années. On ne sera donc pas fixé avant 1992 et on ne peut non plus présumer à l'avance du résultat.

Au cours du débat sur la loi 107, bien des organismes, et au premier chef le Conseil supérieur de l'éducation, ont fait valoir qu'il aurait été plus expéditif d'entamer des négociations constitutionnelles directes pour amender ce fameux article 93 plutôt que de s'en remettre aux jugements des tribunaux.

En réalité, la stratégie du ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan a dû, comme il l'a expliqué dès le début, s'aligner sur celle du gouvernement. Pour l'heure, celui-ci ne poursuit, au plan constitutionnel, qu'un seul objectif : faire adopter l'accord de Lac-Meech. Il n'est donc pas question, avant d'avoir classé ce dossier, d'ouvrir un autre front.

Car, l'article 93 de la loi constitutionnelle de 1867, qui est au cœur de ce litige, ne s'applique pas qu'au Québec. L'Ontario possède aussi un réseau d'écoles séparées. Renégocier l'article 93, c'est reprendre en fait la plus épineuse négociation qu'aient eu à

mener entre 1864 et 1867 les Pères de la Confédération. Et cette fois, en plus des intérêts des catholiques et des protestants, ceux des francophones et des anglophones sont explicitement en cause.

Jusqu'à maintenant, le débat sur les structures scolaires, qui dure depuis 1966, ne s'est déroulé que dans l'arène québécoise. Le jugement de la Cour suprême, auquel on va aboutir dans trois ans, va, si M. Ryan perd sa cause, se transporter dans l'arène canadienne, à moins que le Québec ne se résigne au statu quo confessionnel. Mais qu'il gagne ou qu'il perde, l'implantation des commissions scolaires linguistiques ne paraît pas pour demain.

## Autres sujets

Mais le projet de loi 107 ne traite pas que des commissions scolaires linguistiques. Parmi les changements significatifs, il faut mentionner la création, dorénavant obligatoire, d'un conseil d'orientation dans chacune des écoles, formé de représentants de parents et des autres personnels de l'école. Il a comme premier mandat, comme son nom l'indique, de « déterminer les orientations propres à l'école contenues dans le projet éducatif ».

Ce conseil, dont le rôle reste malgré tout limité, ne remplace pas l'actuel comité d'école formé de parents. Il apparaît plutôt com-

me un lieu de concertation et de coordination entre les différents partenaires de l'école plutôt qu'un lieu formel de pouvoir.

Ce conseil, incidemment, devra être obligatoirement consulté pour toute demande de reconnaissance du statut confessionnel de l'école ou de retrait de cette reconnaissance.

Une autre nouveauté importante de la loi est la constitution de « centre d'éducation des adultes ». Certes, un certain nombre de ces centres existaient jusqu'ici mais leur cadre juridique était mal assuré. De plus, la loi 107 permet au gouvernement d'adopter un régime pédagogique spécifique pour les adultes.

La nouvelle loi a clarifié aussi le rôle et le fonctionnement du Conseil scolaire de l'île de Montréal qui n'était plus depuis quatre

ans que l'objet de perpétuels tirailllements.

Il garde en propre le pouvoir d'adopter des mesures de rattrapage aux milieux défavorisés. Mais il pourra aussi, par un vote de deux tiers de ses membres, intervenir, mais par période de trois ans, dans « le développement de l'enseignement professionnel et de l'éducation des adultes, le développement des services particuliers aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, le développement de l'éducation à une saine alimentation, le plan d'utilisation et de destination des immeubles des commissions scolaires, l'administration des subventions aux commissions scolaires pour le transport, le développement de la recherche et des modèles d'intervention en éducation interculturelle ».



CLÉMENT  
D'OPHTALMOLOGIE  
J.R. CLÉMENT  
C.S.P.Q. F.R.C.S. (O), F.A.C.S.

## ♦ VERRES DE CONTACT

- ♦ Pathologies reliées aux verres de contact
- ♦ Lentilles double foyer
- ♦ Correction de l'astigmatisme

## ♦ LENTILLES JETABLES

PLACE DE LA CITÉ

2635, boul. Hochelaga, Sainte-Foy, Qc G1V 4T3 418-654-1488

# Le Québec offre un choix de quelque 200 cours par correspondance à des prix fort modestes

Le gouvernement du Québec met à la disposition des Québécois qui veulent s'instruire par correspondance un service qui leur offre un choix de quelque 200 cours à raison de seulement \$15 par cours par semestre.

Le ministre de l'Éducation Claude Ryan, au cours d'un récent débat à l'Assemblée nationale, a discuté de ce service dont les cours sont suivis par plus de 37,000 Québécois.

La Direction des cours par correspondance, qui fonctionne depuis 1946, compte une centaine de préposés et remplit une double mission, a expliqué M. Ryan :

- offrir tous les cours de formation secondaire;
- offrir des cours de formation de base dont peuvent avoir besoin les adultes du Québec.

De plus, elle fournit depuis quelques années des cours de formation de niveau familial, même si sa raison d'être, c'est de fournir des cours par correspondance et des cours télévisés dans des matières qui conduisent à l'obtention du diplôme d'études secondaires et du diplôme d'enseignement professionnel ou du certificat d'enseignement professionnel.

Le service offre environ 200 cours, la moitié de formation générale, la moitié de formation professionnelle. La clientèle est composée en grande partie de gens des régions éloignées de la pro-

vince ou qui, pour une raison ou une autre, ne peuvent se conformer aux horaires ordinaires des écoles.

En 1987-88, 37,402 personnes étaient inscrites à ces cours comparativement à 33,349 l'année précédente, ce qui représente une augmentation de plus de 4,000 personnes. En 1981-82, le service ne comptait que 6,000 élèves.

La clientèle, formée d'hommes dans une proportion de 51 %, provient à peu près également de toutes les régions de la province. La moitié de cette clientèle a une formation inférieure à un secondaire V, 25 % ont un secondaire V et 25 % ont fréquenté le collège ou l'université.

Environ 80 % de la clientèle sont inscrits aux cours de niveau secondaire, soit à la formation gé-

nérale, soit à la formation professionnelle. En général, les élèves s'inscrivent pour un ou deux cours pendant une session et restent inscrits durant trois ans.

## MicroBec

Ordinateur compatible AT  
12.5 MHz, 640 K Ram,  
lecteur 1.2 meg avec  
contrôleur, carte vidéo  
Hercules 720 X 348, moni-  
teur TTL 12", clavier  
tactile 101 clés, port série  
et parallèle, compatible  
avec OS/2. Garantie de  
1 an.

1695 \$

40 meg 58 ms 490 \$  
40 meg 28 ms 590 \$



1010, boul. des Capucins,  
coin Canardière, 529-6322

L'ÉCOLE DE LANGUE  
LATINO-AMÉRICAINNE  
vous offre cet hiver 1989 des cours:  
**ESPAGNOL et ANGLAIS**  
pour adultes et enfants.  
Inscription: jusqu'au 13 janvier 1989  
Information: 652-1013

**ENTREPÔT**  
A MEUBLEMENTS GAUDET  
et frères enr.

**MEUBLI-VENTE DE JANVIER**  
30% à 40% de rabais  
Ameublement 3 pièces  
(Salon/cuisine/chambre)  
à partir de  
**1798 \$**

**ACHETEZ MAINTENANT**  
1er versement le  
12 avril 1989\*  
\*Sujet à approbation du crédit

571, St-Bernard, Québec, 648-9441  
OUVERT LE SAMEDI

UN COUP D'OEIL  
EUROPÉEN...

Les Montres  
**du Valais**

La montre suisse avec une  
garantie de

5 ANS

25%  
DE RABAIS

Quels que soient vos besoins,  
"du Valais" a une montre qui  
comblera vos désirs.

Chaque montre "du Valais" est  
une création aux tendances de la  
mode tout en étant à la fine pointe  
de l'excellence.

la Bijouterie  
du Vieux Fort enr.

Galerias du Vieux Fort,  
645, Trans-Canada, Lauzon, QC  
G6V 6Z1 (418) 837-2614



Le service d'autobus est  
**GRATUIT**  
dans la région de Québec

Samedi à compter de 18 h  
jusqu'à dimanche 23 h 59

Grâce à votre journal

**LE SOLEIL**

Nez Rouge et la CTCUQ



**JOYEUSES FÊTES!**  
**À TOUTE NOTRE CLIENTÈLE**

1988 fut pour nous une année d'expansion et  
c'est toujours avec le même plaisir que nous  
continuerons de vous servir en 1989!

L'équipe de Claude Miville Inc.

SERVICE 24 heures  
626-0828

**CMI** Claude Miville inc.

4820, 5e Avenue Est  
Charlesbourg

Une rencontre avec les premiers ministres au cours du premier trimestre

## Mulroney ne veut pas « rouvrir » l'accord de Lac-Meech

MONTREAL (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney n'a aucunement l'intention de « rouvrir » l'accord de Lac-Meech et ne prévoit pas convoquer ses homologues provinciaux sur cette question avant plusieurs semaines.

C'est ce qu'a fermement soutenu le premier ministre dans une entrevue accordée à l'émission « Le premier jour » qui sera diffusée demain matin sur les ondes de la station radiophonique CKAC. Choisi personnalité de l'année par un jury de cinq journalistes constitué par la station CKAC, M. Mulroney a livré à cette occasion son aperçu des principaux enjeux qu'apportera l'année 1989.

### Intraitable

Même s'il prévoit une année difficile sur le plan constitutionnel, le premier ministre Mulroney s'est montré intraitable quant aux « négociations » réclamées par

certaines provinces sur l'accord de Lac-Meech.

« Appuyé par trois chefs de partis à la Chambre des Communes, l'accord de Lac-Meech a été ratifié et signé par les dix premiers ministres dûment élus par les provinces et le premier ministre du Canada. Leur obligation demeure où elle se trouvait le 3 juin 1987 », a insisté le premier ministre.

Questionné par l'animateur Alain Gravel à savoir s'il envisageait la réouverture de cet accord, M. Mulroney a tranché : « Non, je pense que les premiers ministres provinciaux ont accepté leur obligation de soumettre le traité pour

approbation devant leurs législatures respectives et on verra s'il peuvent remplir cette responsabilité ».

Le premier ministre du Canada rejoint à ce titre l'opinion exprimée par le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, qui a réaffirmé jeudi qu'il n'y avait rien à espérer du Québec quant à une réouverture de l'accord de Lac-Meech.

### Des difficultés

M. Mulroney admet toutefois que l'entente de Lac-Meech apportera certainement son lot de difficultés à contourner, mais se dit malgré tout optimiste.

« Compte tenu des derniers développements, il y aura des discussions au plan constitutionnel. Oui, je m'attends à des difficultés de ce côté-là, mais je crois que nous surmonterons ces difficultés.

Je pense que la nuit porte conseil et que l'accord de Lac-Meech sera ratifié tel quel », a répondu le premier ministre.

Quant à la rencontre prévue avec les premiers ministres provinciaux, Brian Mulroney affirme qu'elle n'aura pas lieu au début de janvier, mais plutôt au cours du premier trimestre.

Pour ce qui est de l'année qui s'achève, le chef du Parti conservateur affirme que la campagne électorale et les élections partielles au Lac-St-Jean ont été les moments les plus difficiles à traverser pour son parti.

« Les élections partielles ont représenté un grand défi. Il faut se rappeler que les sondages nous plaçaient en troisième position au début », a commenté M. Mulroney.

Malgré tout, la ratification du traité de libre-échange et les résultats obtenus aux élections, compte tenu des enjeux, demeurent, pour le premier ministre, les événements les plus marquants de l'année 1988.

« Même s'il nous reste beaucoup à faire, je pense qu'il s'agit d'une fin d'année heureuse. Elle aura été bourrée de défis pour le Canada et pour la population qui a été saisie de grandes initiatives », estime-t-il.

À la veille de l'entrée en vigueur du libre-échange, M. Mulroney ne prévoit pas de « miracles » immédiats mais affirme que son gouvernement a mis en place un instrument de nature à favoriser le Québec et le Canada pour les années à venir.

### Le jury

Le jury constitué par CKAC était composé des journalistes Paul-André Comeau, rédacteur en chef au *Devoir*, de Jacques Camirand, de CKAC, de Pierre Vennat, éditorialiste à *La Presse*, d'André

Valcourt, du *Journal de Montréal* et de Pierre Bruneau, animateur à Télé-Métropole.

Même en ayant attribué le titre de personnalité la plus marquante de l'année 1988 à M. Mulroney, les journalistes s'entendent pour dire que le traité de libre-échange, l'accord de Lac-Meech et les élections qui ont remplacé le gouverne-

ment conservateur au pouvoir ont davantage marqué l'actualité que l'homme lui-même.

M. Paul-André Comeau estime par ailleurs que le débat des chefs aura été un événement marquant dans l'histoire politique du pays, où pour la première fois, une confrontation télévisée entre leaders a fait basculer l'opinion publique.

## 31 avocats deviennent conseillers de la reine

OTTAWA (PC) — M. Bernard Roy, ancien secrétaire personnel du premier ministre Brian Mulroney, est au nombre des 31 avocats qui ont été élevés au rang de Conseillers de la reine, a annoncé hier M. Joe Clark, ministre intérimaire de la Justice.

Récemment, Me Roy, 48 ans, a quitté le bureau du premier ministre pour devenir partenaire dans le bureau d'avocats Ogilvy Renault, de Montréal.

M. Ray Hnatyshyn, qui a précédé M. Clark au poste de ministre de la Justice, ainsi que M. James Kelleher, ancien Solliciteur général dans le gouvernement Mulroney, ont aussi reçu le titre de Conseiller de la reine.

MM. Hnatyshyn et Kelleher ont tous deux été battus aux élections fédérales de novembre.

Le titre de Conseiller de la reine, auquel n'est relié aucun bénéfice monétaire mais qui permet d'ajouter les lettres C.R. à son nom, a rappelé M. Clark, est « un honneur attribué à certains avocats en reconnaissance de leur contribution aux progrès du droit dans notre société ».

Parmi les autres C.R., on note les noms de Me Roger Baker, de Montréal, ami d'université de M. Mulroney qui défend l'ancien ministre Roch LaSalle et le gouvernement contre une accusation de

congétiement injustifié portée par M. Frank Majeau, ancien bras droit de M. LaSalle.

Me Baker défend également la législation fédérale contre le tabac contestée en tant qu'entrave à la constitution par les fabricants de produits du tabac.

On note aussi parmi les nouveaux C.R. : Paul-Marcel Bellavance, de Sherbrooke; Jean Clerk, avocat de CN Rail, de Montréal; Guy Dancosse, de Montréal; Andrée Marie-Claire Dionne, du ministère fédéral de la Justice, Ottawa; Robert Gaulin, du ministère des Travaux publics, Ottawa; Paule Gauthier, de Québec, membre du Comité de révision du Service canadien du renseignement de sécurité; François Lamarre, de Chicoutimi; Gilles Lauzon, du ministère fédéral de la Justice, Ottawa; Lionel Levert, du ministère fédéral de la Justice, Ottawa; Jacques Malboeuf, du ministère fédéral de la Justice, Montréal; Edouard Martin, de Québec; Roger Pagé, de Montréal; Marion Pelletier, de Rimouski; et Suzanne Thibaut, de Montréal.

## Taxe justifiée sur le maïs US

OTTAWA (PC) — La Cour fédérale d'appel, dans un jugement de deux contre un rendu hier, vient de statuer que la taxe à l'importation sur le maïs américain était justifiée pour éviter le dumping.

La décision de la Cour faisait suite à l'appel logé par l'Association des producteurs américains de maïs, la Fédération des agriculteurs américains et quatre industries ontariennes utilisant le maïs américain.

Les plaignants prétendaient que la taxe à l'importation augmentait le prix du sirop, de la féculé et de l'huile de maïs, les rendant non-compétitifs.

## Le Conseil du patronat souhaite une réponse rapide

MONTREAL (PC) — Le Conseil du patronat souhaite que le gouvernement d'Ottawa fasse connaître le plus rapidement possible les mesures qu'il entend prendre, s'il y a lieu, pour aider les travailleurs et les entreprises qui pourraient être éventuellement affectés par l'accord de libre-échange, notamment les travailleurs âgés.

L'opinion du CPQ a été publiée hier, au lendemain de la comparution de M. Jean de Grandpré, président de BCE Inc., (le groupe qui contrôle Bell Canada), devant le comité sénatorial des Affaires étrangères.

Le pdg y avait fait valoir l'avis que le gouvernement ferait preuve de discrimination en instituant des programmes spéciaux pour venir en aide aux personnes affectées par le libre-échange. M. de Grandpré était interrogé par les sénateurs à titre de président du conseil consultatif sur l'adaptation

à l'accord.

Pour sa part, l'organisme patronal s'est dit satisfait de la ratification par le Sénat, hier, du traité de libre-échange et a félicité le premier ministre Brian Mulroney pour « sa ténacité et son courage politique dans ce dossier ».

Dans un communiqué, le président du CPQ, M. Ghislain Dufour, a dit souhaiter de plus que le gouvernement fournisse rapidement des mécanismes efficaces pour diffuser l'information pertinente auprès des entreprises à propos des occasions d'affaires que l'accord représente pour elles.



# ski action 89

Chez le leader du ski

SUPER SPÉCIAL

Skis super géant ou de descente

DYNAMIC, SPALDING **69\$**

(204 cm, 208 cm, 210 cm, 213 cm)

10 à 50%

SUR TOUS LES VÊTEMENTS EN MAGASIN

- DESCENTE • BELFE •
- SKILA • KITEX •
- MOBIUS • BURDY ICE •
- CB CANADA • ELHO •
- SUN RISE • FERRA •
- COLLINI • COBOR • ODLO •
- BITING • CORVATSCH •
- FILA • SUN ALP •

PRÊT-À-SKIER

Ski: KNEILL, Magic  
Bottes: MUNARI, MK1  
Fixations: LOOK 39  
Bâton: DYNAMIC

289\$

INCLUANT 2 cours de ski et 2 billets de remontée mécanique

En collaboration avec le nouveau centre de ski

SKIS

AVANCÉ  
K2, Elite  
DYNASTAR, Omega  
ROSSIGNOL, Stratto (88) **189\$**

AVANCÉ & EXPERT  
K2, TRC ou SSL  
ROSSIGNOL, 3G, 3S  
ROSSIGNOL, Stratto (89)  
ELAN, Complex **289\$**

EXPERT  
ROSSIGNOL, 4S  
K2, KVC  
OLIN, Extrem **349\$**

JUNIOR

BOTTES DE SKI ALPIN  
MUNARI, NORDICA, SALOMON **49\$**  
À partir de

SKIS HAUT DE GAMME  
DYNASTAR, Course (88) **129\$**  
Rossignol, Stratto (88)

ENSEMBLE SKI ALPIN  
Comprenant: Skis  
Bottes  
Fixations  
À partir de **149\$**

ENSEMBLE SKI DE FOND  
Comprenant: Skis  
Fixations  
Bâtons **69\$**

30%

sur tout les vêtements junior

BOTTES

ADULTES  
NORDICA, 515  
NORDICA, 125  
MUNARI, MK1 **79\$**

INTERMÉDIAIRE  
NORDICA, 500  
CABER, 54 **124\$**

AVANCÉ  
KOFACK, 211  
CABER, Norham  
CABER, CR 84  
CABER, CR 94  
RAICHLE, Flexion **169\$**

AVANCÉ & EXPERT  
NORDICA, 850  
CABER, Azzuro  
(87, 88, 89) **249\$**  
KOFACK, 411

ENSEMBLE SKIS & FIXATIONS INTERMÉDIAIRE

skis: ELAN 955  
ou BLIZZARD, Thermo (87)  
fixations: SALOMON 447  
ou GEEZE, 919  
ou LOOK, GL **189\$**

Ensemble ski de fond adultes

skis: ELAN, CR  
bottes: SALOMON  
fixations: SALOMON  
et bâtons **179\$**

OBERSON

Le leader du Ski

710, rue Bouvier  
Angle Pierre-Bertrand  
et Autoroute de la Capitale  
**623-8368**

Plan mise de côté

Le drame des aspirants au statut de réfugié

# Vivre sous la menace d'expulsion ou de déportation

Inquiétude et consternation. C'est le double sentiment qui anime, depuis quelques jours, les aspirants au statut de réfugié qui habitent la région de Québec. La nouvelle politique fédérale sur les réfugiés, annoncée mercredi par la ministre Barbara McDougall, a renforcé leurs craintes.

par PIERRE BOULET  
LE SOLEIL

Ils sont près de 200 et viennent, entre autres, du Chili, du Salvador, du Mexique et du Maroc. Certains attendent depuis deux ans qu'Ottawa règle leur cas. Plusieurs travaillent et maîtrisent la langue française. Il s'en trouve un bon nombre dont les enfants sont nés au Québec. Pourtant, la menace d'expulsion ou de déportation continue de planer sur eux.

Martha Urrutia est arrivée du Chili, il y a 14 ans, comme réfugiée. Aujourd'hui citoyenne canadienne, elle est une ex-permanente de l'Association des travailleurs immigrants et québécois (ATIQ). Elle connaît sur le bout des doigts le monde des réfugiés, à Québec. « La loi de Mme McDougall n'est pas une loi pour accueillir les réfugiés politiques, commente-t-elle. C'est une loi pour leur fermer les portes du pays. »

Walter Zelaya, quant à lui, est un réfugié salvadorien établi à

Québec depuis trois ans. Étudiant en service social à l'université Laval, il est porte-parole de l'Association salvadorienne de Québec. Pour lui, le gouvernement canadien a raté une belle occasion de démontrer qu'il est un gouvernement humanitaire.

Évaluation déficiente

M. Zelaya s'insurge contre la solution McDougall, qui analysera cas par cas les dossiers des 80,000 revendicateurs du statut de réfugié toujours en attente. « Plutôt que le cas par cas, nous aurions voulu que le gouvernement procède à l'évaluation générale des pays d'origine des aspirants réfugiés ».

Par exemple, ajoute-t-il, pour

quoi le Canada ne reconnaîtrait-il pas d'emblée tous les aspirants réfugiés en provenance du Salvador? D'autant plus, précise-t-il, que le gouvernement canadien a déjà dénoncé à l'ONU le non-respect des droits de l'homme dans ce pays d'Amérique latine.

M. Zelaya trouve inacceptable que la ministre McDougall ait annoncé des déportations avant même d'avoir étudié le cas des aspirants réfugiés. « Comment peut-elle présumer que leur vie n'est pas en danger s'ils retournent dans leur pays? »

Walter Zelaya explique que la plupart des revendicateurs du statut de réfugié en provenance du Chili ou du Salvador, pour ne citer

que ces deux pays, risquent leur vie si on les renvoie chez eux. Et il évoque le spectre des « Escadrons de la mort ». « S'ils sont déportés, plusieurs ne peuvent se réfugier dans un pays tiers, comme les États-Unis, faute d'argent. »

Discrimination

Martha Urrutia soulève, quant à elle, le problème de la discrimination dans la sélection des réfugiés. « Ceux qu'on accepte facilement et le plus rapidement viennent des pays de l'Est, de Cuba ou du Nicaragua... bref, ceux qui quittent des pays communistes ».

« Le Canada a refusé le statut de réfugié à de nombreux Chiliens, ajoute Walter Zelaya. Aux fêtes, l'an dernier, on en a expulsé 300. Mais trouvez un seul

cas de Polonais ou de Cubain qu'on a déporté. »

La couleur de la peau des aspirants réfugiés et des immigrants a changé, aussi, depuis les années 1970. « Avant 1970, les immigrants et les réfugiés venaient surtout d'Europe. Aujourd'hui, ils viennent de plus en plus d'Amérique latine », rappelle M. Zelaya. Martha Urrutia parle même de racisme et de xénophobie : « Je pense qu'on ne veut pas ici de monde à la peau foncée. »

Pour Walter Zelaya, le Canada pourrait faire bien davantage à l'endroit des réfugiés. « Sur les 15 millions de réfugiés qu'on dénombre dans le monde, chaque année, les pays industrialisés n'en reçoivent que 10% », conclut-il.

## L'histoire de trois cas réels

Anna, Carlos et José partagent une angoisse commune. Tous trois attendent avec inquiétude que le gouvernement fédéral décide s'il leur accordera ou non le statut de réfugié. Ils vivent à Québec, hantés par le spectre d'une déportation éventuelle. Pour chacun d'eux, un retour au pays d'origine équivaut à un arrêt de mort.

par PIERRE BOULET  
LE SOLEIL

Anna (nom fictif) a 33 ans. Elle est arrivée au Québec il y a six mois avec ses quatre enfants âgés de 5 à 14 ans. Au Salvador, son pays d'origine, elle avait réclamé le statut de réfugié pour elle et sa famille auprès d'un représentant du gouvernement canadien. Son mari, militant dans un groupe d'opposition, avait reçu des menaces de mort. On ne l'a pas crue, semble-t-il, et on a refusé sa requête.

Quelques mois plus tard, son mari était assassiné par les « Escadrons de la mort ». Elle a immédiatement reformulé une requête. On lui a répondu, cette fois, qu'il lui faudrait attendre un an avant d'entrer au Canada. En fuite, paniquée, elle a donc décidé de prendre les grands moyens.

Du Salvador, elle s'est d'abord rendue au Mexique. De là, avec en poche un visa de transit pour touriste, elle est débarquée au Québec, à l'aéroport de Mirabel. Anna a tout de suite revendiqué le statut de réfugié pour elle et pour ses enfants.

Depuis, elle a passé son entrevue à Immigration Canada et obtenu un permis de travail, renouvelable une fois l'an. Elle reçoit de l'aide sociale et suit présentement des cours de français à l'éducation des adultes (les personnes n'ayant pas obtenu leur statut de réfugié n'ont pas accès aux cours subventionnés du COFI). Une de ses cousines vit à Québec. Et Anna attend toujours, dans l'angoisse, que le gouvernement canadien statue sur son cas.

Carlos Carlos Ordonez, quant à lui, ne cache ni son nom ni son visage. Il est même passé à la télé pour témoigner de son cas. Chilien d'ori-

gine, âgé de 30 ans, il est arrivé au Québec, il y a deux ans, et a réclamé le statut de réfugié. Deux mois plus tard, il passait son entrevue à Immigration Canada et obtenait son permis de travail. Puis, plus de nouvelles.

Aujourd'hui, il travaille en informatique pour le gouvernement du Québec et parle français de manière impeccable. Deux ans après son arrivée, pourtant, il ne sait pas encore si Ottawa lui reconnaîtra le statut de réfugié. Il se dit très inquiet.

Sa femme et son fils de deux ans sont restés à Valparaiso, au Chili. Ils ne seront admissibles ici que le jour où Carlos aura été reconnu comme réfugié.

Si, dans la pire hypothèse, on l'expulse du pays, Carlos Ordonez ne retournera pas au Chili. Comme étudiant, il y avait milité dans des groupes d'opposition. « On parle d'amnistie, au Chili, mais ce n'est pas vrai. Les « Escadrons de la mort » sont toujours actifs. » Ad-

venant une déportation, Carlos se cherchera un autre pays d'accueil. José

José (nom fictif), 20 ans, est arrivé du Salvador il y a à peine un mois et demi, via les États-Unis. Là-bas, dit-il, sa vie est menacée. On lui reproche indistinctement d'avoir collaboré avec la guérilla et avec l'armée.

Il a réclamé le statut de réfugié en passant la frontière. On lui a immédiatement précisé qu'il n'aurait pas le droit de travailler au Canada tant qu'il n'aurait pas passé l'entrevue d'Immigration Canada. Pour l'entrevue, on lui a parlé de mai prochain... probablement.

Avec l'assentiment d'Immigration Québec, José a pu obtenir de l'aide sociale et il vit chez sa cousine, une réfugiée salvadorienne, établie à Québec depuis trois ans. Il suit des cours de français à l'éducation des adultes.

Lui aussi dit vivre dans une profonde inquiétude. Il est habité par la hantise de retourner au Salvador, où il craint pour sa vie.

Les histoires d'Anna, de Carlos et de José se ressemblent. Ils ont accepté de rencontrer un représentant du SOLEIL pour témoigner de leur angoisse commune.



Walter Zelaya, porte-parole de l'Association salvadorienne de Québec; Martha Urrutia, ex-permanente de l'ATIQ, engagée auprès des réfugiés de la région de Québec; Carlos Ordonez, Chilien d'origine, en attente de son statut de réfugié depuis deux ans.

# SOLDE

# 50% à 70%\*

commençant le mardi 3 janvier  
sur toutes nos collections  
automne/hiver

---

## CUIRS

rabais de 30% à 50%

\* sauf bijoux et accessoires  
toute vente finale  
aucune mise de côté



PLACE LAURIER  
(mail nord)

**MEILLEURS VŒUX  
À L'OCCASION  
DES FÊTES**



**RENÉ BERGERON**  
À l'écoute  
de vos besoins  
VENEZ LE RENCONTRER  
chez



2000, boul. Charest Ouest  
Québec  
687-2525

VILLA  
POINTE SAINTE-FOY

## UNE RÉSIDENCE RÊVÉE POUR PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES

**PROMOTION SPÉCIALE**



**SERVICES**

- SERVICE 2 REPAS PAR JOUR
- ENTRETIEN MÉNAGER HEBDOMADAIRE DE CHAQUE APPARTEMENT
- SUPERVISION MÉDICALE
- SURVEILLANCE 24 HEURES
- ACTIVITÉS SOCIO-CULTURELLES
- UNE CHAPELLE POUR SERVICES RELIGIEUX

**CONSTRUCTION**

- SYSTÈME DE SÉCURITÉ PAR CAMÉRAS VIDÉO ET ÉCRANS
- RÉPARTIS DE FAÇON À SURVEILLER LES CORRIDORS ET LE STATIONNEMENT
- BALCON INDIVIDUEL TERRAIN PAYSAGER
- LAVEUSE ET SÈCHEUSE À L'ÉTAGE (gratuit)
- TERRASSE SUR LE TOIT

À l'occasion du temps des fêtes, nos meilleurs vœux de bonheur et de santé!



BUREAU DE LOCATION

7 JOURS SEMAINE DE 9 H À 17 H

SUR PLACE, AU 361, RUE GINGRAS

TÉL.: (418) 659-7583



VILLA  
POINTE SAINT-FOY

## Les JARDINS MÉRICI, un havre de paix et de nature au coeur de la ville de Québec...

**Prix à partir de 76 000\$**



Superficie: 820 pi<sup>2</sup>



Invitation à venir visiter  
688-1630

*vraiment accessible...*

**PHASE IV**

CONDOMINIUM  
**Mérici**

BUREAU DES VENTES  
7, JARDINS DE MÉRICI, BUREAU 106,  
QUÉBEC (QUÉBEC) 418 688-1630

## Protection de la jeunesse Près de 4,000 dossiers en attente d'évaluation

Près de 4,000 dossiers seraient en attente d'évaluation en protection de la jeunesse et rien n'indique que la situation pourra être corrigée à court terme.

par ROBERT LEFEBVRE  
de la Presse canadienne

Depuis plus de trois ans que la situation perdure, au point que ces listes d'attente sont devenues le cauchemar des DPJ (Directeurs de protection de la jeunesse), souligne le dernier rapport annuel du Comité de la protection de la jeunesse qui a été déposé récemment à l'Assemblée nationale.

On dit que les DPJ sont davantage confrontés au problème de gestion des listes d'attente qu'à celui de procurer aux enfants des services adéquats de protection.

Au cours de la dernière année, dans les seuls cas de signalements pour mauvais traitements physiques ou abus sexuels, on a observé qu'une fois sur deux les DPJ prenaient plus de 60 jours avant de seulement statuer sur la situation de l'enfant. On a même constaté que certaines évaluations se sont étirées sur plus d'une année.

### Depuis quatre ans

Voilà plus de quatre ans que le Comité de la protection de la jeunesse se penche sur la question des listes d'attente chez les DPJ, particulièrement à l'étape de l'évaluation et de l'orientation.

Une première enquête conduite par le comité au printemps de 1984 révélait le sérieux du problème, surtout dans la région de Québec où 300 dossiers d'enfants étaient en attente d'évaluation.

L'année suivante, le comité était saisi de problèmes analogues dans six autres régions, dont celle de la région de Montréal.

Pour l'ensemble du Québec, entre décembre 1984 et décembre 1986, le nombre de cas doublait pour atteindre près de 4,000 dossiers en attente au début de 1987.

Pour tenter de corriger la situation, le ministère de la Santé et des Services sociaux a injecté des crédits additionnels relativement importants pour soutenir l'embauche et l'encadrement de personnel supplémentaire.

Malgré cela, on enregistrait toujours 3,000 dossiers en attente d'évaluation au 31 mars 1987, et plus de 3,700 au 31 mars 1988. On s'acheminait alors vers le triste record de 1986.

### Une honte

Aux yeux du Comité de la protection de la jeunesse, dont le mandat est d'assurer le respect des droits des enfants, « la liste d'attente est évitable et nous avons le pouvoir, comme collectivité soucieuse du bien-être de ses enfants, de l'éliminer si nous le voulons vraiment.

« Sa persistance est une honte et constitue, de façon continue et répétée, une lésion grave du droit des enfants les plus vulnérables de notre société à recevoir les services de protection que leur garantit la loi », écrit le président du comité Vaughan Dowie dans son rapport au ministre de la Justice Gil Rémillard.

Ne voulant plus se contenter de vœux pieux ou d'excuses des dirigeants politiques et institutionnels, le président Dowie entend forcer le gouvernement, au cours de la prochaine année, à faire preuve d'une réelle volonté politique de régler le problème.

Il demandera au gouvernement d'adopter une réglementation portant sur les délais maximaux. Ce règlement devra spécifier clairement le droit des enfants à avoir accès à des services de protection à l'intérieur de délais raisonnables.

## La maison de René Lévesque ne peut être classée bien culturel

MONTREAL (PC) — La maison de New Carlisle où René Lévesque a vécu ne peut être classée bien culturel. Ainsi a-t-il décidé le ministère des Affaires culturelles au terme d'un long examen de la demande de la Société historique de la Gaspésie.

Malgré un avis favorable des fonctionnaires de la Direction régionale de l'Est, le Comité du statut a fondé sa décision sur deux points principaux. D'abord, la maison de l'ex-premier ministre ne présente pas d'attrait architectural particulier. D'autre part, l'usage veut qu'on attende un certain temps avant de classer une maison ayant appartenu à un grand personnage.

« Nous venons de classer cette année la maison de Wilfrid Laurier à Arthabaska, et en plus, il s'agit d'une maison intéressante sur le plan architectural, explique Adélaïde Guillemette, directeur général du patrimoine aux Affaires

culturelles. Mais je ne veux pas dire qu'on doit attendre 70 ans ».

Les critères en vigueur un peu partout dans le monde établissent à environ 50 ans le délai habituel. Ce qui ne signifie pas pour autant, précise M. Guillemette, que cette norme sera appliquée dans le cas présent. En attendant que le temps fasse son oeuvre, M. Guillemette ajoute que la Direction régionale de l'Est peut aider la Société historique à trouver des moyens de mettre la maison Lévesque en valeur, même sans statut juridique.

Le classement donne droit à des subventions pour la rénovation, mais impose aussi des contraintes à la restauration.

# Cette Semaine!

**Personnelle**  
Couches jetables.  
Petite x 66 Grande x 32  
Moyenne x 48 Très grande x 28

**7.99** AU CHOIX

Calcium et magnésium provenant de dolomite 200

**2.69**

Litière pour chats 4 kg

**1.39**

FORMAT BONI 400 + 80

**1.99**

Ampoules 60 ou 100 w Format 4

**1.59** AU CHOIX

ACHÉTEZ UNE SOLUTION SALINE BAUSH & LOMB 480 ml et OBTENEZ-EN UNE AUTRE GRATUITEMENT!

**6.29** AU CHOIX

GOOD NEWS Rasoirs jetables 8

**.89**

Comprimés nettoyant HP, thermiques ou réguliers, 24

**6.29** AU CHOIX

TYLENOL Caplets analgésiques d'acétaminophène extra efficace, 325 mg. 24

**1.99**

BOUNCE Assouplissant textile en feuilles parfumé ou inodore

**3.89** AU CHOIX

TYLENOL Caplets analgésiques d'acétaminophène extra efficace, 325 mg. 24

**1.99**

CADBURY Chocolats chaud régulier, mi-sucré ou léger

**1.89** AU CHOIX

**SERVICE PHOTO**

Obtenez gratuitement une photothèque avec tout développement d'un film photo couleur (offre valide jusqu'au 7 janvier '89)

**ÉCONOMISEZ 1\$**

sur votre prochain développement de film photo couleur 110-126-35 mm et disc

Remboursement: Veuillez attacher ce coupon à l'endroit approprié sur l'enveloppe de développement

<b>3.27</b> AVEC COUPON	<b>4.57</b> AVEC COUPON
110-126, 12 poses couleurs	Disc 15 poses couleurs
<b>7.47</b> AVEC COUPON	<b>11.57</b> AVEC COUPON
110-126, 35 mm 24 poses couleurs	35 mm 36 poses couleurs

Valable jusqu'au 15 janvier '89  
Limite 1 coupon par client  
Non applicable avec d'autre coupon rabais

**DURACELL** Piles alcalines "Multipack"

- MN1500-6AA x 6
- MN2400-4AAA x 4

**3.99**

Économisez 3\$ sur le prix régulier

**4.99**

- MN1400-4C x 4
- MN1300-4D x 4
- MN1604-2 9 volts x 2

A l'achat d'une boîte de nourriture pour chat WHISKAS saveurs ass. 380 g. Obtenez-en une autre gratuitement.

**2/.89** AU CHOIX AVEC COUPON

SANS COUPON 2/1.78

Remboursement: A C Neilson  
Valable du 1er au 7 janvier 89  
Limite de 1 coupon par client  
0820102

On trouve de tout... même un ami

# JEAN COUTU

\* Limite 3 par client \* Valable du 1er au 7 janvier 1989

Québec: 999, av. Cartier, 2090, boul. Ste Anne, 1455, chemin Ste-Foy, Carrefour Les Saules, 1817, 1<sup>er</sup> Avenue, 5, Maréchal de l'Innovation, Neuville

Neuchâtel, Charlesbourg, Carrefour, 8940, boul. Henri-Bourassa, Neuville

Beauport, Ste-Foy, Carrefour, Place des, Beauport, Quatre-Bourgeois, Ste-Anne, de-Beauport, 10516, Ste-Anne, Lévis, 24, Charles-A. Cadieux, 75, Taché, 240, Lefebvre

Montmagny, Riv.-du-Long, 240, Lefebvre

**CENTRE du RASOIR FINE LAME**

Best Business Award 1988  
Prix du Meilleur Commerçant

*remercie*

sa clientèle pour son encouragement tout au long de 1988

à tous

**Bonne année 1989**

Soyez assurés de retrouver notre même service personnalisé en 1989.

**CENTRE du RASOIR FINE LAME**

Place Fleur de Lys  
Galeries de la Capitale  
Place Ste-Foy  
Galeries Chagnon Lévis

529-0711  
627-2378  
653-1710  
835-1415